



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST  
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2009/12/08

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**SEANCE DU 09 DECEMBRE 2009**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
48	48	42

**DATE DE LA CONVOCATION**

**1 décembre 2009**

L'an deux mille neuf, le neuf décembre, à dix huit heures quinze, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, commune de Saint Pardoux Morterolles sur la convocation en date du 1 décembre 2009, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM SIMON-CHAUTEMPS, JOUHAUD, RIGAUD, COULON, CHAPUT, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, LEGROS, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, GUILLAUMOT, ROGERS, SCAFONE, PAMIES, COUSSEIROUX, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, PRIOUL, MEYER, CALOMINE, MONNIER, DELARBRE, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, LAKROUF

Mmes SPRINGER, CHAUVAT-POUGET, BATTISTON, JOUANNETAUD, CAPS, SALADIN, COUSSEIROUX, CHENEVEZ, PATEYRON, BATTUT

Suppléants : MM PETIT COULAUD, TIXIER

Suppléantes : Mmes

Excusés : Mmes

MM BOUEYRE, PATEYRON Christian, PATEYRON Jean-Louis, MEUNIER, FERRAND, PEROT

Procuration de Monsieur Jean-Louis PATEYRON à Monsieur Jean-Claude MICHAUD

**OBJET : Subvention à l'association « Creuse Oxygène » pour l'organisation d'une étape de « la Grande traversée du Limousin » sur la communauté de communes le 30 avril 2010**

Le Président explique que le club « Creuse Oxygène » (Guéret), association loi 1901 qui a pour objet le développement de la pratique du sport en Creuse et en région Limousin, a informé la communauté de communes de l'organisation d'une nouvelle édition de la course VTT et de randonneurs « la Grande traversée du Limousin », du 30 avril au 2 mai 2010.

Cette course comprend 3 étapes. La première étape aura lieu le 30 avril 2010, de Vassivière à Bourgneuf, et se déroule exclusivement sur le territoire de la communauté de communes. A noter que la deuxième étape, Bourgneuf – Guéret, traversera les communes de Bourgneuf et Bosmoreau-les-Mines.

Le Président indique avoir rencontré les représentants de Creuse Oxygène pour connaître le tracé de la première étape Vassivière – Bourgneuf.

Celle-ci partirait de Broussas (commune de Royère de Vassivière) pour arriver à Bourgneuf, place de l'hôtel de Ville. La course emprunte la quasi-totalité de l'itinéraire GRP créé par la communauté de communes.

Le Président explique que la « Grande traversée du Limousin » est une épreuve sportive phare de la région, de cotation nationale, qui réunit depuis plusieurs années participants français et étrangers. La dernière édition avait réuni plus de 300 participants (VTT et randonneurs).

Cette épreuve est un bon exemple de cohabitation entre randonneurs et compétiteurs, chacun ayant son temps de course et de randonnée.

Le Président note que cet événement se déroule dans un cadre convivial et que les organisateurs mettent les moyens d'encadrement nécessaires pour éviter les détritrus sur les circuits et sur les lieux de départ et d'arrivée ou encore pour garantir la sécurité des participants et du grand public.

Le budget prévisionnel global de la manifestation est de 53 250 €.

L'association « Creuse Oxygène » a sollicité la communauté de communes pour le versement d'une subvention de 3000 € destinés à couvrir une partie des frais d'organisation.

Considérant qu'il s'agit d'un événement dont la dimension dépasse le cadre régional avec la participation de compétiteurs et de randonneurs de différentes régions et de pays étrangers,

Considérant que cette course contribue à faire découvrir le territoire et la richesse des espaces par la pratique du sport,

Considérant que Creuse Oxygène a souhaité organisé une étape spécifique sur le territoire de la communauté de communes, permettant de promouvoir le GRP et les actions de la communauté de communes en matière de valorisation des espaces naturels ;

Considérant les moyens d'encadrement mis en œuvre par Creuse Oxygène pour protéger les espaces traversés et assurer la sécurité des participants et du grand public ;

Considérant enfin que cet événementiel génère une animation sur les communes traversées et peut amener des retombées pour les commerces locaux ;

Le Président soumet à décision du Conseil la possibilité de verser une subvention de 3000 € à l'association « Creuse Oxygène » pour l'organisation de la « Grande traversée du Limousin ».

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

Considérant la renommée de cet évènement et son intérêt en terme de promotion et de retombées économiques potentielles pour le territoire intercommunal ;

Considérant que cette manifestation contribue à la valorisation des actions intercommunales menées en matière de randonnée et de valorisation des espaces naturels,

- Autorise le versement d'une subvention de 3000 € à l'association « Creuse Oxygène » pour l'organisation de l'étape de la « Grande Traversée du Limousin » du 30 avril 2010.
- Dit que cette somme sera inscrite au budget primitif 2010.
- Autorise le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,  
A Bourgneuf, le 10 décembre 2009  
Pour copie conforme  
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD